

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC TROIS-MILLES (APEL3M) TENUE LE SAMEDI 1er SEPTEMBRE 2018 À 9H00 À LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-CÉCILE-DE-WHITTON.

PRÉSENCES :

Pierre Dumas,
John Montegut,
Isabelle Boulet
Brigitte Champagne
Marc-André Bouchard
Vincent Lapierre
Claude Grenier

ABSENCES :

Dominique Massé
Julie Raymond

INVITÉ :

Rémi Morin, MRC du Granit

31 personnes sont présentes. Il y a quorum.

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 2 sept. 2017
4. Suivi au procès-verbal du 2 septembre 2017
5. Myriophylle à épi (Rémi Morin, invité)
6. Mesures de contrôle d'accès au lac (proposition)
7. Acquisition du terrain de la Halte
8. Projets été 2018
 - « Agissons pour la santé du lac Trois-Milles »
 - « Deux quais pour le lac Trois-Milles »
9. Fête des 15 ans de l'APEL3M
10. États financiers
11. Élections : 4 postes à combler
12. Tirage du kayak
13. La parole est à vous
14. Varia
15. Levée de l'assemblée

1. Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée

Le président, monsieur Pierre Dumas, ouvre l'assemblée à 9h02. Il souhaite la bienvenue aux gens présents à cette 15^e assemblée générale annuelle de l'APEL3M et les remercie d'être là.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jean-Luc Beaumont et appuyé par John Montegut que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

Adopté à l'unanimité

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 2 sept. 2017

Il est proposé par Claude Grenier et appuyé par Guylaine Roy que l'on dispense l'assemblée de la lecture du procès-verbal de l'AGA 2017. Adopté à l'unanimité.

Il est proposé par Jean-Luc Beaumont et appuyé par Chantal Archambault que l'on dispense la lecture du procès-verbal lors des AGA futures. Adopté à l'unanimité.

Il est proposé par Richard Gauvin et appuyé par Josette Maranda que le procès-verbal du 2 septembre 2017 soit adopté tel quel. Adopté à l'unanimité.

4. Suivi au procès-verbal du 2 septembre 2017

- Bassin de sédimentation : ça fait 4 ans que l'on demande à la municipalité de les vider mais cela n'a toujours pas été fait. On refera la demande.

- Rencontre avec Rémi Morin (MRC du Granit) : lors de la remise de la subvention par le Fonds de Bassin Versant de la MRC du Granit pour notre projet de l'an dernier, Pierre Dumas avait fait deux demandes : 1 - qu'il y ait une réunion par année de toutes les associations de lacs situées sur le territoire de la MRC du Granit. 2- créer un onglet sur le site Internet de la MRC du Granit pour que l'on puisse y déposer les rapports des projets de toutes les associations et les résultats obtenus.

Les deux propositions de Pierre ont été retenues. Cela a été fait cette année.

5. Myriophylle à épi (Rémi Morin, invité)

Rémi Morin, responsable de l'environnement à la MRC du Granit, informe les membres présents sur le myriophylle à épi. Il confirme sa présence à la marina de Lac-Mégantic. Il donne des informations pour que les gens connaissent, reconnaissent et comprennent les impacts du myriophylle à épi. Le gouvernement du Québec a débloqué un budget de 8 millions de dollars pour contrer le myriophylle à épi. Rémi remet à chacun un feuillet informatif sur le myriophylle. On le remercie de s'être déplacé et on salue sa présentation claire, précise et très appréciée.

6. Mesures de contrôle d'accès au lac (proposition)

Cet été, au début du mois d'août, l'APEL3M a pris la décision de mettre un cadenas sur la barrière à la Halte des Trois-Milles suite à l'annonce de la présence du myriophylle à épi dans le Lac-Mégantic. Désormais, pour avoir accès au lac Trois-Milles via la Halte, le propriétaire d'embarcation qui se présente au lac doit ~~fait~~ signer un contrat de droit d'accès et s'engager à laver son bateau et sa remorque avant d'entrer au lac. Le contrat et ses clauses sont présentés aux membres.

Il est suggéré d'ajouter le numéro de plaque du signataire du contrat ainsi que son numéro de téléphone pour un meilleur contrôle.

Il est suggéré d'y ajouter une liste de vérification à effectuer sur son bateau et sa remorque avant de descendre son bateau au lac.

Il est suggéré d'apposer un autocollant sur les embarcations des pêcheurs ayant un droit d'accès au lac.

Il est proposé de contrôler également les forces de moteur qui entrent au lac. On considère que les plus gros moteurs ont plus de chances de s'être promenés sur d'autres lacs. Il y a une réglementation municipale à ce sujet et ce serait à eux de la faire respecter.

Il est proposé de restreindre complètement l'accès au lac Trois-Milles aux pêcheurs. C'est une opération délicate parce que le lac ne nous appartient pas et que des gens de notre municipalité l'utilisent.

Ces suggestions et propositions seront discutées par le conseil d'administration.

Il est indiqué aux membres que le c.a. a adopté une proposition concernant l'accès au lac et qu'il souhaite que l'AGA en fasse autant.

Proposition :

Il est proposé que l'assemblée de l'AGA 2018 de l'APEL3M entérine la décision du conseil d'administration de restreindre l'accès au lac via la Halte des Trois-Milles par la mise d'un cadenas sur la barrière.

Proposé par Guylaine Roy.

Appuyé par Linda Leclair.

Adopté à l'unanimité.

7. Acquisition du terrain de la Halte

Le terrain de la Halte des Trois-Milles appartient présentement à trois propriétaires riverains : Isabelle Boulet, Pierre Dumas et Jean-Philippe Bernier. On informe l'assemblée que l'APEL3M envisage l'achat de ce terrain, pour assurer la protection du lac Trois-Milles et l'entretien du terrain ainsi que des quais, qui appartiennent à l'APEL3M.

En mars dernier, un comité ad hoc a été créé avec comme mandat de vérifier la faisabilité de l'acquisition de ce terrain par l'APEL3M (aspect juridique, financier, responsabilité, etc.). Il est ressorti de cette étude que l'achat de la Halte par l'APEL3M est faisable et même souhaitable. Il est précisé que les propriétaires actuels ne participent aucunement aux discussions dans ce dossier.

On demande l'avis des membres concernant cette possible acquisition.

Il est proposé, dans un commun accord des membres présents, que le comité ad hoc continue les démarches en vue de l'achat du terrain de la Halte des Trois-Milles et revienne avec une proposition d'achat lors d'une assemblée extraordinaire qui sera tenue à titre informatif pour les membres.

8. Projets été 2018

« Agissons pour la santé du lac Trois-Milles »

Sophie Rieu a fait un travail remarquable cet été dans le cadre de notre projet « Agissons pour la santé du lac Trois-Milles ». Pierre Dumas et Marc-André ont fait un résumé des 3 parties du rapport de madame Rieu.

Vu l'orage de juin, les résultats sur la qualité de l'eau sont moins bons. Comme la qualité de l'eau était meilleure que par les années passées avant l'orage, les résultats sont donc moins inquiétants.

Cette année, un sondage a été fait auprès des usagers du lac qui se présentent à la Halte pour connaître leur provenance et leurs habitudes d'utilisation du lac Trois-

Milles. Seize (16) personnes ont été sondées. Les résultats du sondage sont présentés aux membres. On s'est malheureusement rendu compte, via ce sondage, que les gens ne prenaient pas le temps de lire la barrière éducative.

Sophie Rieu a aussi procédé à l'inventaire des benthiques (qui nous informent sur la santé du lac, sur la nourriture disponible, etc.) et des macrophytes (plantes). Son rapport contient donc des informations très intéressantes. On informe les membres qu'un herbier a été fait et que, vu sa fragilité, il doit être protégé avant sa présentation.

Des plantes exotiques envahissantes ont été répertoriées autour du lac Trois-Milles (Renouée du Japon, Salicaire pourpre, Phragmite envahissant). On tentera de trouver des moyens de les éradiquer l'an prochain.

Les trois parties du rapport seront prochainement disponibles pour consultation sur le site web de la municipalité, sous l'onglet « APEL3M » voir « Documents - Lac Trois-Milles ».

On informe les membres qu'une plainte contre la carrière Polycor a été faite car les tributaires provenant de leur carrière apportent beaucoup trop de sédiments au lac.

« Deux quais pour le lac Trois-Milles »

Deux quais ont été installés à la Halte des Trois-Milles pour que plus de gens profitent de ce beau lac. Un quai pour les pêcheurs et les plaisanciers et un quai de villégiature. Ce dernier est unique : 3 plates-formes en forme de feuille, représentant du même coup, la mission environnementale de l'APEL3M. On nomme et remercie nos généreux partenaires financiers dans ce projet.

On propose une motion de félicitations pour le beau travail fait pour ce quai tout à fait unique.

Proposé par Richard Gauvin

Appuyé par Jean-Luc Beaumont

Adopté à l'unanimité

9. Fête des 15 ans de l'APEL3M

Le 18 août dernier, près de 70 personnes sont venus fêter avec nous les 15 ans de l'APEL3M. On tient à remercier tout le monde de s'être déplacés. Pour l'occasion, on a tenu à souligner le travail et l'engagement de Pierre Dumas pour la protection du lac Trois-Milles. Un encadrement d'une magnifique photo du lac prise par Claude Grenier lui a été remis.

10. États financiers

Les états financiers sont présentés aux membres. Il est proposé d'y ajouter le solde en date du 1^{er} janvier lors des AGA futures.

Il est proposé par Chantal Archambault et appuyé par Johanne Côté que les états financiers soient adoptés.

Adopté à l'unanimité

11. Élections : 4 postes à combler

Il y a 5 postes sortants incluant celui de Claude Grenier puisqu'il représente maintenant la municipalité sur le c.a.: Vincent Lapierre, Marc-André Bouchard, Brigitte Champagne et Isabelle Boulet.

Pierre Dumas agira comme président d'élection.

Mises en candidature :

Chantal Archambault propose Isabelle Boulet, appuyé par René Hénault.

John Montegut propose Jean-Luc Beaumont, appuyé par Vincent Lapierre.

Josette Maranda propose Marc-André Bouchard, appuyé par Claude Grenier.

Pierre Dumas propose Vincent Lapierre, appuyé par Johanne Côté.

Claude Grenier propose Brigitte Champagne, appuyé par Henri-Paul Coté.

Marc-André Bouchard propose Clément Roy, appuyé par Johanne Coté.

Clément Roy, Brigitte Champagne, Vincent Lapierre, Marc-André Bouchard, Jean-Luc Beaumont et Isabelle Boulet acceptent leur candidature. On les remercie.

On souhaite la bienvenue à Jean-Luc Beaumont et Clément Roy, nouveaux membres au sein du conseil d'administration.

12. Tirage du kayak

Le gagnant du kayak est monsieur Yves Pouliot. Félicitations au gagnant et à l'an prochain !

13. La parole est à vous

On s'inquiète à savoir si les fossés sont faits selon la méthode du tiers inférieur. Claude Grenier, conseiller municipal, assure que les fossés ont été faits selon les règles de l'art, information confirmée par Rémi Morin, responsable de l'environnement à la MRC du Granit et par la mairesse, madame Diane Turgeon.

On s'inquiète de la hausse de la pollution sonore autour du lac (mobylettes, chiens, etc.). On suggère aux gens de faire une plainte aux autorités car ce n'est pas le mandat de l'APEL3M. Dans certaines municipalités, des affiches rappelant que c'est un secteur tranquille sont visibles. On pourrait en faire la suggestion au conseil municipal.

On demande combien de résidents permanents et combien sont membres de l'APEL3M : environ 80% des riverains sont membres.

Il est suggéré que les grandes décisions, enjeux et projets de l'APEL3M soient envoyés avec le compte de taxes des riverains, pour rejoindre la majorité des gens concernés. On s'informerait mais on tenterait de transmettre davantage d'informations aux membres via courriel et par la poste.

On rappelle aux gens qu'il est important de tenter de sensibiliser ses voisins et de les inviter aux assemblées de l'association.

On tient à féliciter le travail fait par le conseil d'administration de l'APEL3M.

En 15 ans, l'eau du lac est beaucoup plus claire, les berges sont renaturalisées, embellies. Dans les années passées, on a eu des problèmes avec les cyanobactéries, plus maintenant. On considère que le travail de l'APEL3M porte fruit.

Concernant la pêche, on s'inquiète des poissons qui sont pêchés mais selon l'étude ichtyologique faite en 2016, il y a suffisamment de poissons dans le lac, de nourriture et la régénérescence est bonne.

On félicite l'organisation de la fête des 15 ans.

14. Varia

Aucun

15. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Clément Roy et appuyée par Jean-Claude Duval. Il est 11h47. Adopté à l'unanimité.

Présences

Archambault, Chantal
Beaumont, Jean-Luc
Berthelette, Denis
Bouchard, Marc-André
Boulet, Isabelle
Champagne, Brigitte
Constantineau, Michel
Côté, Henri-Paul
Côté, Johanne
Cotton, Nathalie
Dumas, Pierre
Duval, Jean-Claude
Fraser, Adlin
Gauvin, Richard
Grégoire, Rémi
Grenier, Claude
Hénault, René
Lachance, Denise
Lapierre, Vincent
Leclair, Linda
Lecours, Bruno
Maranda, Josette
Monnier, Alain
Montegut, John
Ouellette, André
Patry, Nicole
Poulin, Jacqueline
Poulin, Pauline
Roy, Cécile
Roy, Clément
Roy, Guylaine